

# Mouettes et Goélands

par Max JONIN et Maurice LE DEMEZET

Peu farouches et omniprésents, Mouettes et Goélands sont les oiseaux marins par excellence, ceux que chacun croit bien connaître et savoir déterminer.

Leur lent vol plané, leurs cris variés accompagnent le promeneur le long des côtes. En bandes désordonnées, ils suivent les bateaux, en troupes bruyantes mais familières ils occupent les ports, sans cesse en quête de nourriture.

A leur aise aussi bien à terre que sur l'eau et dans les airs, robustes, d'une bonne taille, armés d'un bec puissant, peu exigeants pour leur nourriture, voilà des oiseaux largement pourvus par la nature et qui règnent sur le littoral. Il leur restait à s'habituer à la présence de l'homme, ils l'ont remarquablement fait : hardis mais prudents, familiers mais sauvages, tout comme l'Etourneau, le Moineau et la Corneille.

Le groupe prolifère donc sans trop de problèmes, profitant de surcroît d'une protection légendaire (et légale !) solidement établie chez les gens de mer.

La distinction entre Mouettes et Goélands vient de leurs tailles, les Goélands étant, en général, plus grands, mais ils appartiennent presque tous au même genre *Larus* (Famille des Laridés).

## LES GOELANDS

Trois espèces de Goélands fréquentent normalement nos côtes. Ce sont le Goéland argenté (*Larus argentatus*), le Goéland brun (*Larus fuscus*) et le Goéland marin (*Larus marinus*). Une quatrième espèce, le Goéland cendré (*Larus canus*) est un hôte hivernal régulier.

Même taille, même silhouette, de mœurs presque identiques, Goélands argenté et brun se différencient par la couleur du manteau et des pattes.

Le Goéland argenté doit son nom à son manteau gris-bleu clair ; ses pattes sont rose chair. Le Goéland brun, avec sa livrée gris-brun foncé, ses pattes jaunes, offre plus de contraste ; admirablement proportionné c'est un oiseau magnifique.

Chez les deux espèces, le reste du corps et la queue sont blancs. Le bec puissant et légèrement crochu est jaune avec une lache rouge à l'angle inférieur ; l'iris jaune, cerclé de rouge, et enfin l'extrémité des ailes d'un noir pur, avec une bordure et une tache blanches.

Remarquable d'aisance, leur vol est ample, lent et mesuré. Utilisant à merveille les courants aériens, ils décrivent de larges courbes et s'élèvent parfois très haut comme le font les Rapaces. Ils excellent aussi en brusques « décrochements », en piqués rapides mais reprennent aussi vite leur vol calme. Leurs cris sont des plus variés : craquètements, miaulements, ricanements, s'ajoutent au caractéristique « Kiakiakia » éclatant et rapide.

Le Goéland marin présente le même manteau gris-brun foncé que le Goéland brun mais ses pattes sont rose chair. Sa grande taille et ses mœurs le désignent vite à l'attention de l'observateur. Isolé ou par couples, d'un vol calme, il rôde le long des côtes qu'il ne quitte pas souvent (alors que les goélands argentés et bruns se rencontrent à l'intérieur des terres) et où il règne en maître. Sa voix plus grave, plus rauque le fait reconnaître facilement : « agagag »... Comme les autres goélands il se nourrit de « tout ce qu'il trouve » et surtout de déchets mais sa voracité et sa puissance font de lui un vrai « rapace ». Sur les îlots comme sur les côtes, il occupe presque toujours un point culminant, position de domination que les autres Laridés lui reconnaissent et lui cèdent éventuellement. En période de nidification, il prélève son tribut sur les colonies : œufs et poussins bien sûr, mais aussi adultes (Macareux, Puffins et Sternes).

Dès mars, les Goélands s'installent sur les lieux de nidification : îlots herbeux, rochers peu fréquentés des côtes, corniches des falaises. Ils stationnent longuement sur les emplacements retenus et les couples se forment. Les colonies montrent une belle vitalité et le tapage qu'ils font ne passe pas inaperçu. C'est durant cette période que l'on observera les Goélands lançant leur longue plainte : cou tendu, bec ouvert, tête vers le ciel. Quelques mouvements d'humeur ou d'intimidation entre les mâles mais jamais de vraies querelles.

Les trois espèces vivent en bonne intelligence, les Goélands bruns, moins nombreux que les Goélands argentés forment souvent un « îlot » dans la colonie. Les Goélands marins, plus rares, occupent les pointements rocheux dominant l'ensemble. Le Goéland argenté est pionnier et ubiquiste, c'est lui qui s'installe le premier sur une île. Le Goéland brun suit toujours mais évite en général les falaises, préférant nicher dans une végétation plus haute (taches de fougères, etc...) sur les îles basses. Les nids, sommaires, sont constitués d'une cuvette dans le sol plus ou moins garnie d'algues et d'herbes sèches. Deux à trois œufs sont pondus (fond vert-brun olive ou gris jaunâtre tacheté de gris et de brun-noir). Les œufs du Goéland marin sont nettement plus gros. Les adultes couvent à tour de rôle et après vingt-six jours d'incubation, les jeunes, petites boules de duvet gris tachetés de brun, naissent et ne tardent pas à courir autour du nid, à se réfugier sous les herbes et sous les pierres pour se protéger du soleil, de la pluie et échapper aux prédateurs. Les parents les nourriront durant six semaines environ, après quoi ils devront se débrouiller seuls. Ils voleront deux mois après leur naissance et ne deviendront adultes qu'au bout de trois années. Durant cette longue période, ils arborent une livrée changeante brune avec liserés et taches blanchâtres. Il est difficile alors de différencier les espèces et on les appelle indifféremment les « grisards ».

Le Goéland argenté est sédentaire. Après la saison de nidification il demeure sur les côtes en bandes. Le Goéland marin, moins abondant, semble aussi relativement sédentaire et se dis-



Goéland brun



Goéland argenté

(Photos M. Jonin)

perse seulement autour de ses lieux de reproduction. Le Goéland brun, quant à lui, est un migrateur mais ses déplacements sont peu importants. Nous accueillons l'hiver les populations nicheuses de Grande-Bretagne et des Pays-Bas tandis que la population locale se déplace vers le Sud pour hiverner.

Au cours de l'hiver, nos côtes hébergeront également une autre espèce, le Goéland cendré (*Larus canus*) nicheur plus septentrional. De taille plus petite que les autres Goélands, il s'en distingue aussi par un bec plus fin gris-vert et des pattes jaune verdâtre. Un peu d'attention le fera reconnaître, légèrement à l'écart, dans les bandes de Goélands qui se tiennent sur les plages à marée basse.

### LES MOUETTES

Les Mouettes se distinguent aisément des Goélands par leur taille plus petite. Deux espèces seulement sont des hôtes réguliers et communs en Bretagne.

La Mouette rieuse (*Larus ridibundus*), la plus commune, est une espèce continentale (elle fréquente assidûment les quais de Paris) abondante en Bretagne, surtout durant l'hiver, dans les villes, sur les champs fraîchement labourés et sur les étangs et vasières.

La Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*) (1), au contraire, est une espèce pélagique durant l'hiver (c'est-à-dire qu'elle vit en haute mer se dispersant dans tout l'Atlantique-Nord) ; elle ne vient à terre que pour la période de nidification d'avril à septembre et ne se rencontre que dans les falaises sauvages du littoral.

Voilà donc deux espèces qu'il sera facile de différencier puisqu'elles n'ont guère l'occasion de se rencontrer dans le temps ni dans l'espace !

Chez la Mouette rieuse, la multiplicité des plumages — plumages d'été et d'hiver, plumages des mues successives — laisserait croire à l'existence d'espèces différentes pour un observateur non averti. En fait, on retrouve ici, comme chez les Goélands, des plumages de juvéniles mais le passage au plumage adulte est plus rapide puisqu'il se fait en deux années. De plus, l'adulte présente une mue saisonnière avec une variation de plumage. En hiver, la Mouette rieuse a la tête blanche avec des taches noîrâtres près de l'œil. Le bec et les pattes sont rouge vif. Les ailes sont grisâtres, frangées de noir, avec la bordure antérieure d'un blanc pur bien visible. Dès février, les adultes prennent la livrée de noces qui se caractérise par l'apparition d'un capuchon facial brun chocolat. Chez les adultes, la queue est toute blanche, chez les immatures (les jeunes volant), au contraire, la queue est barrée de noir, le dessus du corps est tacheté de brunâtre, le bec est jaunâtre à pointe sombre et les pattes brunâtres.

Aussi bien adaptée que les Goélands, cette espèce est en pleine expansion. En particulier, on constate l'extension de son aire de nidification vers le Nord et l'Ouest. Nicheuse régulière de la France « continentale », elle n'atteint la Bretagne qu'au niveau des grands marais de Loire-Atlantique : (lac de Grand-

---

(1) Le quatrième doigt, postérieur, n'est qu'un vestige chez cette espèce alors qu'il est développé chez les autres Laridés.



Ponte de Goéland en Iroise



Poussins de Goéland

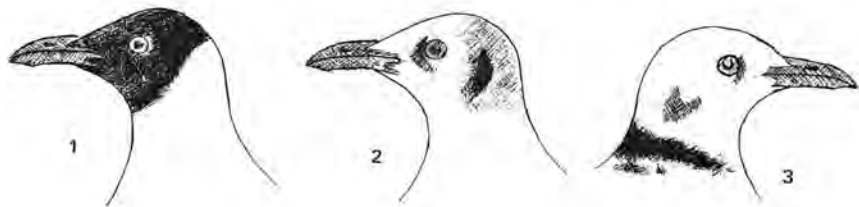
(Photos M. Jonin)

lieu, salines du Croisic, lac de Murin...). Toutefois, ces dernières années, des cas de nidification exceptionnels et toujours très ponctuels ont été observés dans des marais du Morbihan et du Nord-Finistère, ainsi que sur des îlots rocheux en Baie de Morlaix, et sur la côte Trégorroise, biotope inhabituel de reproduction.

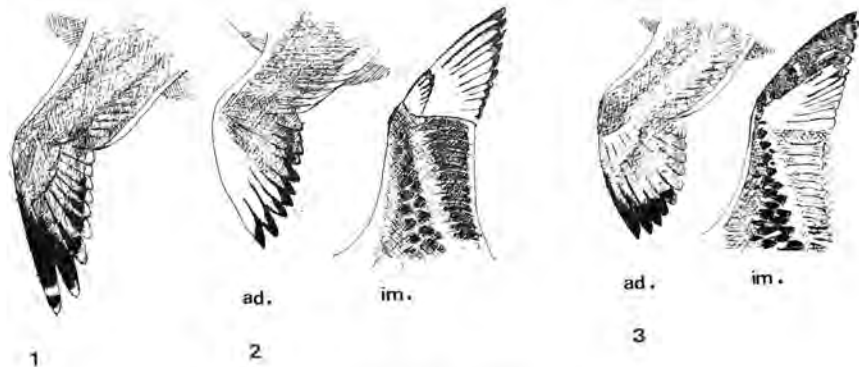
Dans les marais, le couple construit un nid de branchettes sèches sur une partie émergée (à l'occasion sur une hutte de Rat musqué !). Comme il est général chez les Laridés, la ponte est de deux ou trois œufs couvés par les adultes à tour de rôle.

Aussi peu exigeante que les Goélands pour sa nourriture, elle est également omnivore et sait se contenter de peu. Dans les grandes villes, assez bien habituée à l'homme, elle prend souvent l'habitude de lui mendier sa pitance. La digestion est très rapide, la nourriture est assimilée en deux heures environ, les corps « durs » (arêtes, os, poils...) sont rejetés, comme chez les Goélands, par voie buccale, sous forme de pelotes.

En extension vers la Bretagne, cet oiseau, déjà commun en hiver, pourrait y trouver de nombreux biotopes favorables à sa nidification. Jouissant de la même « sympathie » populaire que



1. Mouette rieuse en été  
2. Mouette rieuse en hiver  
3. Jeune Mouette tridactyle



1. Goéland argenté  
2. Mouette rieuse  
3. Mouette tridactyle  
(ad. = adulte — im. = immature)



les Goélands, il remplit le même rôle bien utile d'éboueur de la nature remarquablement adapté à la civilisation. Toutefois, il ne faut pas se réjouir trop vite de l'apparente vitalité de ces oiseaux. Les pesticides et divers autres produits chimiques inmanquablement ingérés sont à l'origine (déjà !) de nombreux œufs « clairs » dans les colonies, c'est-à-dire d'œufs incapables d'éclore.

La Mouette tridactyle arrive sur nos côtes en mars-avril et nous quitte en septembre-octobre. C'est avec le Goéland d'Audouin (nicheur méditerranéen) les seuls Laridés pélagiques nicheurs de France. Strictement inféodés au milieu marin, ils ne se rencontrent pas à l'intérieur des terres et passent l'hiver en haute mer. Durant la période de nidification, la Mouette tridactyle fréquente exclusivement les falaises abruptes et isolées du littoral, milieu dont la Mouette rieuse est absente. Les adultes ont un manteau et des ailes gris-bleu, comparable à la livrée du Goéland argenté. Mais la Tridactyle se distingue de celui-ci par sa taille plus petite, un bec fin jaune, des pattes noires et l'extrémité des ailes complètement noire — « trempée dans l'encre » dit-on communément

— Entièrement blanche chez l'adulte, la queue est barrée de noir chez l'immaturation qui présente, par ailleurs, une barre sombre sur la nuque et une bande sombre en diagonale au travers de l'aile.

Le vol vif et léger, et le cri aigu « Kittiwak » (qui a donné le nom anglais de l'espèce) les distinguent aussi des Goélands. Au mois de mai, les falaises du cap Sizun, du cap Fréhel ou des Sept-Iles, des Tas de Pois et de Belle-Ile résonnent de leurs cris. Ce sont là les seuls points les plus méridionaux de leur aire de nidification.

Les colonies s'installent dans les falaises les plus abruptes, les plus inaccessibles. La plus étroite vire suffit pour l'édification du nid. Celui-ci est fort bien construit, ancré au rocher par de la boue, il est constitué de varech et de mousse. La face extérieure est cimentée par des déjections calcaires. Dans la coupe profonde et bien faite, la Mouette tridactyle pond habituellement deux œufs que le mâle et la femelle couveront alternativement. Les poussins sont nidicoles par obligation (ils sont nidifuges chez les autres Laridés). Ils quittent le nid au bout de six semaines. La situation précaire du nid est sans doute la cause des relations de bon voisinage qu'entretiennent les nombreux couples d'une même colonie. Œufs ou poussins doivent parfois tomber hors du nid et on observe que le Bar fréquente assidûment les parages des colonies à l'affût d'un éventuel repas ! (1). Le Grand Corbeau, hôte du même biotope, est également un danger pour les nids de Tridactyles. Les Goélands, par contre, ne semblent pas les inquiéter.

Le régime de la Mouette tridactyle est moins diversifié que celui de la Mouette rieuse. Cela tient à son long séjour en haute mer (7 à 8 mois). L'essentiel de sa nourriture est constitué des poissons, des mollusques et du plancton qu'elle pêche en mer. Nous avons pu observer, en baie de Douarnenez, une troupe de Tridactyles harcelant Petits Pingouins et Guillemots en pêche, les obligeant à lâcher ou à dégorger les poissons capturés.

Occupant des falaises inaccessibles sur le littoral breton, la Mouette tridactyle n'a pas trop à craindre de la présence de l'homme et ses effectifs sont en augmentation.

(1) Observation de M. TORILLEC et M. LE DMEZET.



Mouettes tridactyles au Cap Sizun

(Photo M. Jonin)

Goélands et Mouettes, oiseaux merveilleusement adaptés, sont bien représentés en Bretagne puisque cette région héberge 50 000 des 80 000 oiseaux marins nicheurs de France.

Nous avons parlé des hôtes les plus communs auxquels il conviendrait d'ajouter des visiteurs rares mais réguliers telles que la Mouette pygmée et la Mouette de Sabine. L'archipel d'Houat et de Mor-Bras sont les seuls points connus de la migration de la Mouette de Sabine, elles y sont en nombre chaque automne. Enfin, si la Mouette mélanocéphale est peu observée en Bretagne, c'est sans doute, plus un défaut d'identification qu'une réelle absence, car nous sommes tout de même à la limite de l'aire d'hivernage de l'espèce.

#### BIBLIOGRAPHIE

*Ar Vran*, 1968-1971, et observations personnelles.

JONIN M. : Nidification de la Mouette rieuse en Basse-Bretagne. *Ar Vran*, 1968, t. 1, fasc. 2.

GÉROUDET P. : « Les Palmipèdes », La vie des Oiseaux ; Vol. III. Delachaux et Niestlé, 1946.

LEBEURIER E. : Nidification de la Mouette rieuse dans le Nord-Finistère. *Ar Vran*, 1968, t. 1, fasc. 3.